

## LES JEUNES JAPONAIS ET L'UNIVERSITÉ : LA NOUVELLE DONNE

Christian GALAN

Université Toulouse-Jean Jaurès-CEJ (Toulouse)

Il est nécessaire aujourd'hui, pour bien comprendre certaines des évolutions récentes de la société japonaise, de reconsidérer la perception et la compréhension que l'on pouvait avoir jusqu'ici de la relation existant entre les jeunes Japonais et l'université ou, plus exactement, les différents types d'universités existant dans l'archipel. Cette relation a en effet connu de tels changements aux cours des quinze dernières années que tout ce qui a été écrit sur le sujet avant les années 2000 ne dit plus guère la réalité actuelle et doit à présent être considéré comme des documents « historiques » relatifs aux périodes considérées. Pour comprendre la nouvelle donne, quatre changements majeurs sont à prendre en compte.

### **Tout le monde peut accéder à l'université**

Le premier changement concerne la proportion de jeunes Japonais poursuivant leurs études dans l'enseignement supérieur : l'époque actuelle est en effet devenue celle de l'accès libre et généralisé à l'université (*daigaku zennyū jidai*). La raison de cette évolution est simple : le nombre de places dans les universités japonaises est aujourd'hui supérieur au nombre de candidats potentiels (MONKASHO 2016). Ainsi, alors que le nombre des jeunes âgés de 18 ans passait de ± 2 049 000 en 1992 à 1 180 000 en 2014, soit une quasi diminution de moitié en moins de vingt ans, le nombre des étudiants à l'université (*daigaku*), augmentait, lui, dans le même temps, entre 1992 et 2014, de ± 540 000 à ± 610 000 ! La raison de cette dernière augmentation est double.

Tout d'abord, de nouvelles universités – résultat de la libéralisation et de la simplification du processus de création des universités privées<sup>388</sup> – ont vu le jour : il y avait 523 universités au Japon en 1992, il y en a aujourd'hui (2015) 779 : 86 nationales, 89 publiques et 604 privées. La plupart des universités ayant besoin

---

<sup>388</sup> Les universités privées (*shiritsu daigaku*) fonctionnent essentiellement sur des fonds privés, à la différence des universités nationales (*kokuritsu daigaku*) et des universités publiques (*kōritsu daigaku*) qui reçoivent des financements publics, de la part de l'État pour les premières et de la part des collectivités locales pour les secondes. Sur la situation des universités japonaises, voir : Galan 2008, 2015.

de toujours plus d'étudiants pour fonctionner (les frais d'inscription sont la seule ressource financière de la quasi totalité des universités privées), celles-ci ont également augmenté le nombre de places offertes au recrutement. Ce nombre est ainsi passé, pour les universités à cycle long<sup>389</sup>, de ± 473 000 en 1992 à ± 584 000 en 2013<sup>390</sup>. Conséquence des ces deux évolutions réunies : alors qu'en 1966, il y avait 2,63 candidats pour une place et que ce ratio était encore de 2,15 en 1976, celui est passé à 1,94 en 1992 avant de chuter à 1,16 en 2013 (MONKASHŌ 2013a) !

La deuxième raison, que je développerai au point suivant, est que l'accès à l'université est aujourd'hui devenu plus facile, du fait de la concurrence que se font justement les universités entre elles pour attirer à elles le nombre d'étudiants dont elles besoin pour trouver un équilibre financier, sinon faire des profits.

Ce double phénomène a abouti à l'augmentation du pourcentage d'une classe d'âge accédant à l'université, et plus encore à l'enseignement supérieur en général. Ce pourcentage, en constante augmentation depuis la fin des années 1980, atteint aujourd'hui (2015) 56,5 % pour l'université de cycle long et de cycle court et 79,8 % pour l'ensemble des établissements du supérieur (universités de cycle long et de cycle court, écoles spécialisées supérieures). Le pourcentage des admis dans les universités de cycle long ou court par rapport au nombre de postulants est par ailleurs passé de ± 65 % en 1992 à 93,7 % en 2015. Ou, si on le dit autrement, seuls 6,7 % des jeunes Japonais souhaitant cette année-là entrer à l'université n'y sont pas parvenus.

### **On peut accéder à l'université sans passer de concours d'entrée**

Deuxième changement majeur : les jeunes Japonais entrent aujourd'hui majoritairement à l'université sans passer le si fameux et redouté concours d'entrée. En effet, principale conséquence de la diminution du nombre de jeunes de 18 ans et donc du nombre de candidats potentiels qui en résulte, les universités japonaises – et en premier lieu les universités privées – ont modifié leur stratégie de recrutement : il s'agit certes toujours pour elles de sélectionner les meilleurs candidats, mais, dans le même temps, le nombre

---

<sup>389</sup> Il existe au Japon deux types d'université : les universités à cycle long (*daigaku*), qui dure quatre ans et les universités à cycle court (*tanki daigaku*), qui dure deux ans. Ces dernières, qui voient leurs effectifs fondre au profit des universités à cycle long, sont en train de disparaître petit à petit.

<sup>390</sup> Elle était de ± 2 491 000 en 1966.

d'étudiants recrutés ne peut être inférieur à celui qui est nécessaire à chacune des universités pour fonctionner sur le plan financier. Le concours d'entrée général se révélant un obstacle par trop infranchissable pour bon nombre de jeunes lycéens, les universités ont donc diversifié leurs modalités d'accès et, ce faisant, ces dernières ont changé de nature en perdant notamment (en partie du moins comme on le verra) leur fonction de filtre social.

Trois (grandes) voies d'accès à l'université existent ainsi aujourd'hui : l'« entrée [par le concours] général » (*ippan nyūshi*), l'« entrée sur recommandation » (*suisen nyūshi*), et l'« entrée via le bureau des admissions » (*AO nyūshi*, AO pour *adomisshonzu-ofisu*). Le « concours d'entrée général » est bien connu : principale voie d'entrée à l'université jusqu'ici, il demeure hautement compétitif, rigide, et fondé en grande partie sur la mémorisation pure ; c'est lui le responsable du célèbre « enfer des examens » (*shiken jigoku*). Les deux autres modes d'accès ont pour point commun d'être complètement déconnectés des principes sur lesquels repose celui-ci, dont ils constituent une véritable alternative. À la place des épreuves sur table habituelles, ils privilégient en effet les dossiers scolaires et les entretiens, les rapports d'activités, les tests de compétences, les présentations orales, les essais, et visent principalement à s'assurer de la personnalité et de la motivation des futurs étudiants.

L'« entrée sur recommandation » a toujours existé, mais elle était peu utilisée car elle ne constituait pas la voix royale pour accéder à l'université et était donc perçue de manière négative : la plupart des excellents lycéens qui pouvaient en bénéficier y renonçaient, préférant, pour des questions de prestige, passer le concours d'entrée général.

L'« entrée via le bureau des admissions » a, quant à elle, été mise en place pour la première fois par l'université privée Keiō en 1990. En 2000, seules trois universités nationales l'avaient adoptée, mais en 2012 ce dispositif fonctionnait dans 47 universités nationales, 23 publiques et 460 privées et il existe aujourd'hui dans la quasi totalité des universités ! Officiellement créé afin d'ouvrir l'université à des jeunes ayant eu un parcours atypique et considéré comme l'archétype des nouvelles procédures de recrutement visant à sortir du « tout-concours » qui prévalait jusque-là, ce mode d'accès à l'université a cependant vu progressivement sa finalité complètement dévoyée. À l'exception des universités les plus prestigieuses pour lesquelles il continue de servir à recruter des personnes de talent au profil non-académiques, il permet en effet essentiellement aujourd'hui, aux lycéens, de s'assurer sans efforts ni

stress une place dans une université et, aux universités, d'atteindre les quotas d'étudiants qui leurs sont nécessaires.

Ainsi, si en 2000, 65,8 % des étudiants (389 851) entraient encore à l'université via le « concours d'entrée général », 31,7 % (188 083) le faisant sur recommandation et 1,4 % (8 117) au travers du système *AO nyūshi* (et 1,7 % autres), quinze ans plus tard en revanche, en 2015, ils n'étaient plus que 56,2 % (340 974) à le faire pour 34,7 % (211 005) qui y entraient sur recommandation et 8,8 % (53 485) au travers du système *AO nyūshi* (et 0,5 % autres). Cette évolution apparaît encore plus spectaculaire si on distingue le cas des universités nationales et publiques, d'un côté, et celui des universités privées, de l'autre : en effet, alors que, toujours en 2015, 85 % (84 308) des étudiants intégraient les premières sur concours (12,1 % (12 096) sur recommandation et 2,7 % (2 679) au travers du *AO nyūshi*), seuls 49 % (234 172) faisaient de même pour les secondes, tandis que 40,1 % (191 548) intégraient celles-ci sur recommandation, et 10,5 % (50 143) au travers du *AO nyūshi* (MONKASHŌ 2015).

Dit autrement, cela signifie que, depuis 2015, près d'un étudiant sur deux entre à l'université sans passer le concours d'entrée général et que, si celui-ci reste le mode d'accès majoritaire aux universités nationales et publiques (respectivement 84,1 % et 73,3 %), pour les universités privées, en revanche, il est devenu un mode d'accès secondaire, puisque choisi aujourd'hui par moins d'un étudiant sur deux.

La première conséquence de cette situation est que le concours d'entrée tel qu'on le connaissait jusqu'ici, véritable clef de voute de la célèbre « société du diplôme » (*gakureki shakai*) japonaise, a, sinon vécu, du moins changé de finalité, de fonction et de public. Tout autant, sinon plus, qu'un niveau d'études ou de compétences intellectuelles, la réussite à ce concours était en effet considérée comme la garantie d'une personnalité (forte, obstinée, apte à l'effort), d'une capacité de travail, voire d'une capacité à s'abstraire de son ego pour se concentrer sur le but à atteindre. Bref, l'ADN supposé (et fantasmé en Occident) des Japonais, ou, plus simplement, le type de travailleur dont souhaitaient s'adjoindre les services les entreprises japonaises, des plus grandes aux plus petites. L'expression *yontō goroku*, « quatre heures de sommeil c'est la réussite, cinq heures c'est l'échec ! », ne résumait pas ainsi seulement les clefs de la réussite scolaire à la japonaise, elle caractérisait aussi l'idéal-type des travailleurs de ce pays.

Est-ce à dire que tout cela est terminé et que la compétition scolaire est morte au Japon ? Non, bien sûr, mais celle-ci ne

concerne plus aujourd'hui l'ensemble des jeunes – seulement ceux dont les familles s'inscrivent dans une démarche hautement élitiste – et elle s'est réduite et concentrée sur les « très grandes universités ». Le Japon connaît, de fait, aujourd'hui un système à « deux universités », et le processus de sélection et de hiérarchisation des individus, qui dupliquait la hiérarchisation des universités et s'appliquait, auparavant, à tous les étudiants ne concerne plus à présent que ceux qui visent et réussissent à intégrer les 30 ou 50 universités les mieux classées.

### **Sortir de l'université ne garantit plus l'accès à l'emploi**

Le troisième changement, qui découle à son tour des deux précédents ainsi que de la crise économique que connaît le Japon depuis maintenant plus de vingt ans, est le fait que, pour la première fois dans l'histoire du Japon, l'obtention d'un diplôme universitaire ne garantit plus depuis les années 2000 un accès automatique à une vie professionnelle sécurisée et valorisée. Alors que, entre 1955 et 1995, le taux d'embauche au sortir de l'université tournait autour de 80 % (une période durant laquelle, si l'on ajoute à ce taux celui de ceux qui poursuivaient en master-doctorat (*daigakuin*), on obtient près de 90 à 95 % d'étudiants « placés » à la fin des quatre années d'université), entre 1995 et 2005, en revanche, ce taux a régulièrement chuté jusqu'à ± 55 % en 2003 (SEIFU TŌKEI NO SŌGŌ MADOGUCHI).

Il a certes recommencé, difficilement, à réaugmenter par la suite, et dépasse aujourd'hui les 70 %, mais essentiellement pour des raisons structurelles liées à la chute démographique et à la pénurie de main d'œuvre et, surtout, avec des conditions d'embauche radicalement différentes par rapport à la période antérieure à 1995, c'est-à-dire concernant essentiellement des emplois temporaires, précarisés et mal payés. Le changement d'emploi dès la première année faisant suite à la première embauche n'a d'ailleurs jamais été aussi élevé au Japon, atteignant en 2014 environ 30 % pour les jeunes hommes et 46 % pour les jeunes femmes (NAKAJIMA 2014).

Le doute qui, dans ce contexte, semble saisir les jeunes Japonais quant à la nécessité de poursuivre des études à l'université se traduit notamment par l'augmentation constante, ces dernières années, du nombre de décrocheurs (*drop out*). Et ce doute touche davantage, sinon les étudiants les moins performants, du moins ceux entrés dans les universités privées les moins prestigieuses et les moins compétitives. En effet, même si le taux de décrochage dans les universités japonaises demeure l'un des plus bas parmi les pays de l'OCDE, une enquête du Monkashō (2014a) a évalué, pour l'année

2014, à 79 311 le nombre d'étudiants abandonnant leurs études, soit 2,65 % de l'ensemble des 2 991 573 étudiants (10 467 pour les universités nationales, 2 373 pour les universités publiques, 65 066 pour les universités privées et 1 405 pour les écoles spécialisées)<sup>391</sup>. Mais lorsqu'on regarde les seules universités privées, ce taux grimpe à 8,1% (ISHIGURO 2012) !

Une autre étude (DAIGAKU CHŪTAISHA NO SHŪSHOKU SHIEN SAITO 2016), centrée elle sur les seules facultés d'économie, a par ailleurs montré que, alors que le taux d'abandon n'était que de 0,3 % pour la faculté d'économie de Tōdai et de 0,8 % pour celle de Kyōdai, il s'élevait à 3,4 % pour celle de l'université Meiji et à 3,5 % pour celle de l'université Hōsei. Cette étude a ainsi montré que si, de fait, toutes les universités connaissent le phénomène du décrochage, celui-ci était toutefois beaucoup plus important dans les universités privées. Elle a également montré que ce taux était fortement corrélé au *hensachi* (c'est-à-dire, pour le dire vite, au niveau de difficulté ou d'exigence de l'université) : plus le *hensachi* requis est élevé, plus faible est le taux de décrochage ; plus le *hensachi* requis est bas, plus le taux de décrochage est élevé. Ainsi le taux d'abandon dans la faculté d'économie de Keiō (*hensachi* 68) est-il de 2,8 % et celui de celle de Shiga (*hensachi* 65) est de 4,2 %, quand il atteint 9,5 % dans la faculté d'économie de Tōkyō keizai daigaku (*hensachi* 50) et 13,1 % dans celle de l'université Teikyō (*hensachi* 49). L'auteur de l'étude indiquait par ailleurs que, lorsque le *hensachi* d'une université était inférieur à 50, le taux d'abandon tendait à dépasser les 10 %, atteignant même 20 % dans certaines d'entre-elles.

Ainsi, le taux d'abandon des études est-il clairement plus élevé dans les universités privées de moyenne ou mauvaise qualité, celles qui utilisent essentiellement les modes de sélection autres que le « concours d'entrée général » et recrutent les étudiants les moins talentueux, les moins motivés. C'est-à-dire celles qui scolarisent les étudiants pour qui l'après-université est le plus incertain, le plus sombre, et ne correspond clairement pas aux espoirs initiaux de ceux-ci ou de leur famille lorsqu'ils ont intégré l'université, mais aussi ceux qui n'y auraient jamais eu accès encore quelques dix ou quinze ans plus tôt.

---

<sup>391</sup> Ce taux était de 2,41% en 2007.

### **La faiblesse des revenus familiaux est devenue le seul obstacle à la poursuite des études**

Quatrième changement : la manière dont les lycéens envisagent leur devenir après le lycée a considérablement évolué et les facteurs économiques et financiers jouent à présent un rôle nouveau et important dans leur décision d'intégrer ou pas une université. Le coût de l'éducation n'a en effet pas cessé, au fil des deux dernières décennies, de peser de plus en plus lourd sur le budget des familles, et cela pour deux raisons : d'une part, les frais de scolarité n'ont depuis trente ans cessé d'augmenter, y compris dans les universités publiques et nationales<sup>392</sup>, et, d'autre part, le revenu moyen des familles n'a lui cessé dans le même temps de diminuer, impactant principalement les budgets des familles des classes moyenne et basse (KŌSEIRŌDŌSHŌ 2007). En dix ans, entre 1998 et 2007, le revenu des familles japonaises a ainsi diminué de près d'un million de yens ( $\pm 8\,800$  €).

Deux enquêtes éclairent d'une manière saisissante cette situation : celle publiée en 2007 par le Centre de recherche sur l'administration et les politiques universitaires de l'université de Tōkyō (TŌKYŌ DAIGAKU DAIGAKUIN KYŌIKUGAKU KENKYŪKA 2007) et celle conduite autour de Kobayashi Masyuki du Centre de recherche sur l'enseignement supérieur (Daigaku sōgō kyōiku kenkyū sentā) de cette même université, en 2012 (MONKASHŌ 2013b).

La première, extrêmement riche et documentée, a notamment montré que la « situation économique du foyer », telle que perçue par les lycéens, était un critère de plus en plus pris en compte par ceux-ci dans leur réflexion sur l'après-lycée. Elle a également montré l'énorme disparité qui existait sur ce plan en fonction du revenu des familles : quand 60,7 % des lycéens des familles ayant plus de 10 millions de yens ( $> \pm 88\,000$  €) de revenu annuel envisagent leur entrée future à l'université, ils ne sont que 44,6% à faire de même dans les familles aux revenus compris entre 4 et 6 millions de yens (entre  $\pm 35\,200$  et  $\pm 52\,800$  €), et 33,9% dans celles dont le revenu est inférieur à 4 millions de yens ( $< \pm 35\,200$  €) (TŌKYŌ DAIGAKU DAIGAKUIN KYŌIKUGAKU KENKYŪKA 2007 : 69

---

<sup>392</sup> Une scolarité entière dans le système public de la maternelle à l'université coûte aujourd'hui environ  $\pm 7\,700\,000$  yens ( $\pm 67\,000$  €), et dans le privé au moins  $22\,000\,000$  de yens ( $\pm 192\,000$  €). L'université seule revient pour les familles à  $2\,694\,800$  yens ( $\pm 23\,500$  €) dans le national,  $2\,728\,400$  yens ( $\pm 23\,800$  €) dans le public et, en moyenne,  $5\,278\,800$  yens ( $\pm 46\,000$  €) dans le privé (le taux de change retenu est celui de début septembre 2016 soit  $1\text{ €} = \pm 114\text{ yen}$ ) (Monkashō 2014b).

[80]). Par ailleurs, lorsqu'on considère leur choix en fonction de l'université visée, il apparaît que, toujours en 2005-2006, alors que 49,7 % des lycéens des familles ayant plus de 10 millions de yens de revenu annuel envisageaient leur entrée future dans une université privée, ils n'étaient que 23,6 % à faire de même dans les familles dont le revenu était inférieur à 4 millions de yens. Alors que, dans le même temps, l'accès aux universités nationales et publiques restait, lui, relativement égalitaire et était envisagé par  $\pm 10$  % des lycéens, quel que soit le revenu de leur famille (12 % dans le cas des lycéens appartenant à des familles ayant plus de 10 millions de revenu annuel et 9,2 % dans celui des lycéens appartenant à des familles dont le revenu était inférieur à 4 millions de yens).

La seconde étude, de 2012, est venue confirmer l'ensemble de ces résultats, noircissant toutefois un peu plus encore le tableau. Comparée à l'étude de 2007 (MONKASHŌ 2013b : 8), en effet, elle a montré que si le niveau de revenu des familles influençait toujours la décision des lycéens d'intégrer (ou pas) une université privée, il en allait également de même à présent de celle d'intégrer (ou pas) une université nationale ou publique, y compris – et c'était également nouveau – dans le cas des lycéens considérés comme les plus brillants. Cela ne s'était jusque-là jamais produit. Ainsi, en 2012, tandis que 20,4 % (+8,4 % 5 ans) des lycéens appartenant à des familles ayant plus de 10 millions envisageaient d'intégrer une université nationale ou publique, ils n'étaient plus que 7,4 % (-1,8 % 5 ans) à faire de même dans le cas de familles dont le revenu était inférieur à 4 millions de yens.

En cinq ans, le fossé s'est ainsi considérablement élargi sur le plan de l'égalité des chances en matière d'accès à l'enseignement supérieur entre les familles à hauts revenus et celles à faibles ou moyens revenus.

### **Conclusion**

Le chemin que les jeunes Japonais devaient suivre, tracé par leurs parents et par la société, était, jusqu'aux années 1990, relativement simple et clair. Il leur avait été expliqué dès leur plus tendre enfance, et ces jeunes avaient été conditionnés pour l'accepter : le « tri » se ferait entre ceux qui entreraient à l'université et ceux qui n'y entreraient pas. Les seconds seraient au-dessus des premiers et pourraient prétendre à une vie matérielle meilleure. Les efforts qu'ils accompliraient – et qui montreraient qu'ils étaient capables de les accomplir – leur seraient bénéfiques, ainsi qu'aux entreprises qui les recruteraient et à la société toute entière. Le système n'était ni complètement juste, ni complètement égalitaire,



mais il était pourtant reconnu comme tel : juste et égalitaire. Présenté comme un choix de société, il répondait en réalité aux besoins immédiats de l'économie et du contrôle social, mais était accepté par tous.

À partir des années 1990, quand l'économie japonaise est entrée en crise, ce système s'est petit à petit effondré, et cela alors même que, pour un temps du moins, les discours des adultes continuaient d'être les mêmes. La promesse d'un travail sécurisé, d'une évolution professionnelle harmonieuse et d'une vie familiale confortable n'était plus tenable et *a fortiori* respectée. Dans la mesure où tout le monde peut dorénavant entrer à l'université, « entrer à l'université » n'a, sinon plus de sens, du moins plus le même sens qu'avant. Pour les jeunes et leurs familles, cela ne garantit plus l'obtention d'un emploi, tandis que les entreprises, de leur côté, ne peuvent plus être sûres de la « qualité » – endurance, compétence, dévouement – des jeunes qu'elles envisagent de recruter.

Seules les universités les plus prestigieuses continuent de maintenir, vis-à-vis des jeunes comme vis-à-vis du monde du travail, le *statu quo*. Mais entrer dans ces universités est devenu encore plus difficile qu'auparavant, puisque celles-ci concentrent à présent l'intégralité de la compétition scolaire et que les places y sont extrêmement limitées. Pire, les jeunes Japonais ont découvert, et sans doute avant leurs parents, qu'ils appartenaient à un pays de classes sociales et que certains d'entre eux, y compris au sein des classes dites moyennes, ne pouvaient plus, sur le plan financier, rêver d'un futur passant par l'université. D'une génération coupée (au moins) en deux, entre ceux qui entraient à l'université et ceux qui n'y entraient pas, les nouvelles générations de jeunes Japonais sont aujourd'hui (au moins) coupées en trois : entre ceux qui ne vont pas à l'université, ceux qui y vont mais dans des universités de seconde ou troisième zone, et ceux qui intègrent les universités les plus prestigieuses du top 30 ou top 50. Le modèle universitaire japonais qui avait perduré pendant presque un demi-siècle, des années 1950 aux années 1990, n'est plus.

### **Bibliographie :**

DAIGAKU CHŪTAISHA NO SHŪSHOKU SHIEN SAITO [Site web d'aide à la prise d'emploi des étudiants décrocheurs]. *Daigakubetsu no daigaku chūtairitsu no keikō* [Evolution des taux de décrochage par université], 2016 ; <http://大学中退就職.com/column/university-dropout-rate.html> [consulté en décembre 2016].

GALAN, Christian. « La libéralisation de l'enseignement supérieur au Japon. » In *Les Ravages de la modernisation universitaire*, sous la

direction de Christophe CHARLE et Charles SOULIE, Paris, Syllepse, 2008 : 231-249.

GALAN, Christian. « La réforme des universités en France et au Japon : une comparaison et deux enseignements. » In *La Dérégulation universitaire – La construction étatisée des marchés universitaires dans le monde*, sous la direction de Christophe CHARLE et Charles SOULIE. Paris, Syllepse, 2015 : 269-285.

ISHIGURO, Fujio. « Shidaisei no hachinin ni hitori ga chūtaisha ni natte ita !? Daigaku kara umareru “kakusa shakai Nippon” no osoru beki jittai [Un étudiant sur huit dans les universités privées abandonne ses études ! Une situation qui fait craindre que les universités ne soient à l’origine d’une société japonaise inégalitaire]. » *Diamond Online*, 2012, en ligne : <http://diamond.jp/articles/-/23780> (consulté en décembre 2016).

KOSEIRŌDŌSHŌ [ministère de la Santé et du Travail]. *Heisei jūkyūnen kokumin seikatsu kiso chōsa no gaikyō* [Résumé de l’enquête générale de 2007 sur les conditions de vie des citoyens]. 2007, en ligne : <http://www.mhlw.go.jp/toukei/saikin/hw/k-tyosa/k-tyosa07/2-1.html> (consulté en décembre 2016).

MONKASHŌ [ministère de l’Éducation]. *Daigaku nyūgakusha sentaku, daigaku kyōiku no genjō* [Situation actuelle de l’enseignement universitaire et de la sélection des nouveaux entrant à l’université]. 2013a, en ligne : <http://www.kantei.go.jp/jp/singi/kyouikusaisei/dai11/sankou2.pdf> (consulté en décembre 2016).

MONKASHŌ [ministère de l’Éducation]. *Daigaku shingaku to gakuhi futan kōzō ni kan suru kenkyū* [Recherche sur l’impact des frais de scolarité sur la poursuite d’études dans l’enseignement supérieur]. 2013b, en ligne : [http://www.mext.go.jp/b\\_menu/shingi/chousa/koutou/057/gijiroku/\\_icsFiles/afielddfile/2013/07/08/1337608\\_02.pdf](http://www.mext.go.jp/b_menu/shingi/chousa/koutou/057/gijiroku/_icsFiles/afielddfile/2013/07/08/1337608_02.pdf) (consulté en décembre 2016).

MONKASHŌ [ministère de l’Éducation]. *Gakusei no chūto taigaku ya kyūgaku nado no jōkyō ni tsuite* [De la situation des étudiants abandonnant ou interrompant temporairement leurs études]. 2014a, en ligne : [http://www.mext.go.jp/b\\_menu/houdou/26/10/\\_icsFiles/afielddfile/2014/10/08/1352425\\_01.pdf](http://www.mext.go.jp/b_menu/houdou/26/10/_icsFiles/afielddfile/2014/10/08/1352425_01.pdf) (consulté en décembre 2016).

MONKASHŌ [ministère de l’Éducation]. *Gakusei e no keizaiteki shien no arikata ni tsuite* [Au sujet des types d’aide financière offerts aux étudiants]. 2014b, en ligne : [http://www.mext.go.jp/b\\_menu/shingi/chousa/koutou/057/gaiyou/1352044.htm](http://www.mext.go.jp/b_menu/shingi/chousa/koutou/057/gaiyou/1352044.htm) (consulté en décembre 2016).

MONKASHŌ [ministère de l’Éducation]. *Daigaku nyūgakusha sentaku nado ni tsuite* [La sélection des nouveaux entrant à l’université]. 2015, en ligne : [http://www.mext.go.jp/b\\_menu/shingi/chousa/shougai/033/shiryō/\\_icsFiles/afielddfile/2015/08/07/1360786\\_09.pdf](http://www.mext.go.jp/b_menu/shingi/chousa/shougai/033/shiryō/_icsFiles/afielddfile/2015/08/07/1360786_09.pdf) (consulté en déc. 2016).

MONKASHŌ [ministère de l’Éducation]. *Jūhassai jinkō to kōtō kyōiku kikan e no shingakuritsu nado no suii* [Évolution de la population des jeunes de 18 ans et des taux d’accès à l’enseignement supérieur]. 2014, en ligne : [http://www.mext.go.jp/b\\_menu/shingi/chousa/koutou/069/gijiroku/\\_icsFiles/afielddfile/2016/06/08/1371868\\_7.pdf](http://www.mext.go.jp/b_menu/shingi/chousa/koutou/069/gijiroku/_icsFiles/afielddfile/2016/06/08/1371868_7.pdf) (consulté en déc. 2016).

NAKAJIMA, Hiromi. « Daigakusei no chūtairitsu jūpāsento to futōkō [Des étudiants absentéistes et un taux de décrochage de 10 %]. » *Taijin enjo gaku magajin* [Human Services Magazine], vol. 17, 2014, en ligne : <http://www.humanservices.jp/magazine/vol17/8.pdf> (consulté en décembre 2016).

SEIFU TŌKEI NO SŌGŌ MADOGUCHI [Portail général d'accès aux statistiques du gouvernement]. *Sotsugyōshasū, shūshokushasū oyobi sotsugyōsha ni shimeru shūshokusha no wariiai nado no suii [daigaku (gakubu)]* [Évolution du nombre de diplômés, du nombre de prises d'emploi et des taux de prise d'emploi par les nouveaux diplômés [Universités (premier cycle)]], en ligne : [www.e-stat.go.jp/SG1/estat/Pdfdl.do?sinfid=000018434813](http://www.e-stat.go.jp/SG1/estat/Pdfdl.do?sinfid=000018434813) (consulté en décembre 2016).

TŌKYŌ DAIGAKU DAIGAKUIN KYŌIKUGAKU KENKYŪKA, DAIGAKU KEIEI-SEISAKUKENKYŪ SENTĀ [École d'études supérieures de l'université de Tōkyō, Centre de recherche sur l'administration et les politiques universitaires]. *Kōkōsei no shinro tsuiseki chōsa* [Enquête sur le devenir des lycéens], 2007, en ligne : <http://ump.p.u-tokyo.ac.jp/crump/resource/crumphsts.pdf> (consulté en décembre 2016).